



Délibération 2024.06.01

Délibération affichée
et exécutoire le :

14 JUIN 2024

Le 11 juin 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 5 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, CHAUVEAU Valérie, BAILLY Michèle, PERRICHON Didier, MAUCHIEN Anne, TARTIÈRE Steeven, DUVOUX Sylviane, FORBEAU Patrice, HUIDO Etienne, SEBGO Brigitte.

Pouvoirs : FOURRÉ Frédérique à TARTIÈRE Steeven, PION Bruno à MALASSINET Alain, MANDEL Aurélien à MÉTIVIER Philippe, SURTEL Marie-Laure à MAILLET Cécile, RIOULT Thierry à HUIDO Etienne.

Absente : CANOREL Stéphanie.

1- Budget principal : décision modificative n°1

Vu le budget primitif 2024 de la commune,

Considérant qu'il convient de modifier le budget principal ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Imputations budgétaires	Dépenses	Recettes
art. 615231	8400	
art. 61551	7000	
art. 6411	20 000	
art. 6542	600	
023	27 000	
art. 73111		43 000
art. 741121		20 000
TOTAL SECTION	63 000 €	63 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Imputations budgétaires	Dépenses	Recettes
art. 2051	5000	
art. 21758	4500	
art. 2183	1000	
art. 231	16500	
art. 021		27000
TOTAL SECTION	27 000€	27 000€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte la décision modificative n° 1 du budget principal présentée par Monsieur le Maire.

Le Maire,
MÉTIVIER Philippe



Le secrétaire de séance,
CHAUVEAU Valérie